

ÉTUEFFONT



> Les travaux 2017
P. 4



> Le burkina Faso
p. 9



> Calendrier des
manifestations 2017
p. 18



> La loi NOTRe
p. 22



> Le SICTOM
p. 24 et suivantes



Atelier d'Écologie Urbaine



Sommaire

Le mot du Maire	René BAZIN	P. 3
La vie du village	René BAZIN - Jacques PETITJEAN	P. 4
Les infos de la mairie	Jacques PETITJEAN - Annie ISBLED - secrétariat	P. 7
Le service civique	Justine URBANSKI	P. 9
Le Conseil Municipal Enfant	Martine HAMELIN - Noëlle OUTHIER	P. 9
La journée citoyenne	Marie-Ange MANIER	P. 11
État civil	Secrétariat	P. 12
Souvenir	Jacques PETITJEAN - Gérard GUYON	P. 12
Calendrier des manifestations	Jean-Paul GRUEBER	P. 18
La loi NOTRe	Pierre-Olivier TOUSSAINT	P. 22
Le SICTOM	Hervé GRISEY	P. 24
Brève environnement	Annie ISBLED	P. 26
Paroles aux associations		
Le Tennis Club	Claude GEORGEOT	P. 28
Le Val Fleury	Gabrielle STAUB	P. 28
Les R(H)APSOD'S	Carlos HAMELIN	P. 29
ÉLAN	Dominique GRISEY	P. 30
La Récréactive	Didier LOPEZ	P. 32
Le Comité des Fêtes	Dominique GRISEY	P. 33
L'Association du Pressoir	Jean-Luc LUCZAK - Annie ISBLED - Gérard GUYON	P. 34
En Bref	Jacques PETITJEAN - Martine HAMELIN - secrétariat	P. 35

Horaires de la mairie

- Lundi de 14 H 00 à 17 H 30
- Mardi de 14 H 00 à 17 H 30
- Mercredi de 8 H 30 à 11 H 30
- Jeudi de 14 H 00 à 17 H 30
- Vendredi de 14 H 00 à 17 H 30
- Samedi de 9 H 00 à 12 H 00

1 rue de Rougemont—ÉTUEFFONT

Téléphone : 03.84.54.60.40.

Fax : 03.84.54.69.81.

Mail : etueffont.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : www.etueffont.fr

<https://www.facebook.com/Village-dEtueffont>

Le mot du Maire



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Le budget de la commune a été voté au printemps. C'était l'occasion d'établir le bilan financier de l'année écoulée.

Avec une dotation de l'État en diminution depuis plusieurs années, notre budget reste stable, ce qui nous permet de poursuivre nos investissements.

L'été n'est pas toujours synonyme de « parenthèse » dans l'activité de notre collectivité.

En effet, plusieurs chantiers sont en cours et vont se terminer début juillet 2017 :

- rue de l'École Maternelle ;
- mur du cimetière.

D'autres vont débuter après les vacances d'été :

- rue des Bois Sarclés ;
- mur de la rivière ;
- quai PMR.

Les dossiers concernant la maison des services

et le centre APF se poursuivent. Les paralysés de France doivent nous faire parvenir une estimation financière du site.

Comme en 2016, plusieurs adolescents du village vont intégrer l'équipe technique durant l'été. Ils participeront aux diverses tâches du moment.

Enfin, notre quotidien ne se résume pas au domaine économique et social. C'est ainsi que notre Comité des Fêtes nous a concocté un sympathique programme pour l'été et je les en remercie. Convivialité, partage, sont des valeurs nécessaires au bien vivre ensemble.

Depuis début mai, notre village est à nouveau joliment fleuri. Les petites mains de l'équipe du Val Fleury s'affairent dans nos plates-bandes et jardinières. Merci à vous de rendre notre bourgade agréable.

J'en profite pour vous souhaiter de bonnes vacances et un bon repos estival à toutes et à tous !

Le Maire

René BAZIN



Pour tous vos transports, déplacements et voyages

☎ 03 84 54 60 70

@ eurocar-horn@l-k.fr

www www.l-k.fr

ZAC de la Charmotte • 90170 ANJOUTEY

La Vie du village

Les travaux prévus en 2017

En 2017, la Commune d'Étueffont poursuit ses efforts pour entretenir, moderniser, sécuriser, embellir notre village.

Ainsi, parallèlement au projet de construction d'une maison des services pour laquelle la réflexion progresse à grands pas, de nombreux travaux sont entrepris au cours de cette année. Nous citerons plus particulièrement :



Les travaux rue de l'École Maternelle et rue des Cités.

Le chantier mis en œuvre ces deux dernières années se poursuit ; notons que les conduites d'eau sont remplacées dans ces deux rues, qui seront ensuite totalement réaménagées avec installation de trottoirs et pose d'un revêtement signalétique. Normalement terminés lors de la première quinzaine de juillet,

ces travaux **dont le coût s'élève à 182 279,83 €** apporteront la touche finale à la réhabilitation de l'ensemble du quartier. Pour finaliser le chantier, la configuration du carrefour CD 12, (rue de l'École Maternelle, rue des Bois Sarclés) sera revue en 2018, en liaison avec le Département.

Modification permanente de circulation dans le quartier de l'école maternelle :



Depuis le 12 juin 2017, les sens de circulation rue des Cités et rue de l'École Maternelle (du transformateur à la Grande Rue) ont été inversés.

Ce changement sécurise la sortie des transports scolaires et des usagers sur la Grande Rue (meilleure visibilité, plus d'espace pour manœuvrer).

Les travaux sur le mur de la rivière.

La consolidation de ce mur est un souci permanent, elle porte cette année sur deux sections, l'une, le long de la rue de l'École Maternelle (fondations à reprendre), l'autre, sur une portion d'environ 15 m en bordure du CD 12 (réfection).



La Vie du village (suite)

La barrière de sécurisation de La Madeleine a été installée ce printemps le long du parking de l'école maternelle **pour un coût 7 380 € TTC.** D'autres travaux sont prévus sur le haut du village.



Les travaux à la base de loisirs. Le local existant va être doté d'une annexe. Ce nouveau local sera mis à disposition des chasseurs qui devront s'acquitter d'un loyer. Les travaux seront effectués conjointement par des entreprises locales, les employés communaux et les chasseurs eux-mêmes. **Le coût estimatif est de l'ordre de 25 000 €.**

Les travaux sur le pressoir.

Toiture refaite et abri extérieur fermé. L'association effectue une partie de ces travaux et participe financièrement à hauteur de 5 000 € à l'ensemble de l'opération.



Les travaux, rue des Bois Sarclés.

La mise en sécurité des piétons a débuté en 2016. Elle se poursuit cette année avec le busage des fossés existants puis la création de trottoirs. L'accès piétons au lotissement du Château et à l'arrêt de bus sera ainsi totalement opérationnel et pourra se faire en toute sécurité.

Le coût estimatif des travaux s'élève 71 500 € TTC.



La Vie du Village (suite)

Petit retour sur les bancs de l'École...où il est question des 3 taxes.

Imaginez-vous, quelques années en arrière, sur les bancs de l'école... Le cours de maths commence, votre calvaire aussi ...

Aujourd'hui, on oublie les robinets qui coulent, on aborde le problème des TROIS taxes, *la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe sur le foncier bâti ...*

Bref, on parle des impôts locaux !

Outre la Commune, la Communauté de Communes, le Département et la Région perçoivent également ces impôts à des titres et des degrés divers... Ne croyez pas que ce sont les seules taxes perçues localement, non, bien sûr, mais nous ne retiendrons que celles-ci pour poser notre problème,... Soyons simples !

Ces derniers mois ont vu des régions fusionner, des cantons fusionner, des communautés de communes fusionner... Chaque Région, chaque Département, chaque Communauté de Communes avait ses propres taux d'imposition...

Alors, bien sûr, il était impératif d'harmoniser tous ces taux au sein des nouvelles entités ainsi créées mais avec deux préalables, le premier de ne surtout pas augmenter la pression fiscale déjà bien forte dans notre pays, le deuxième étant qu'aucune collectivité ne perde d'argent

dans cette opération.

La question est donc ainsi posée : comment triturer les taux des trois taxes, les tordre en tous sens afin que :

- les contribuables ne subissent pas d'augmentation ;
- les collectivités ne perdent pas d'argent.

Pris à bras le corps, ce problème a été résolu à coup de cellules grises et de programmes informatiques sophistiqués ; il serait trop long de vous l'expliquer, je ne serais d'ailleurs pas certain d'y arriver !

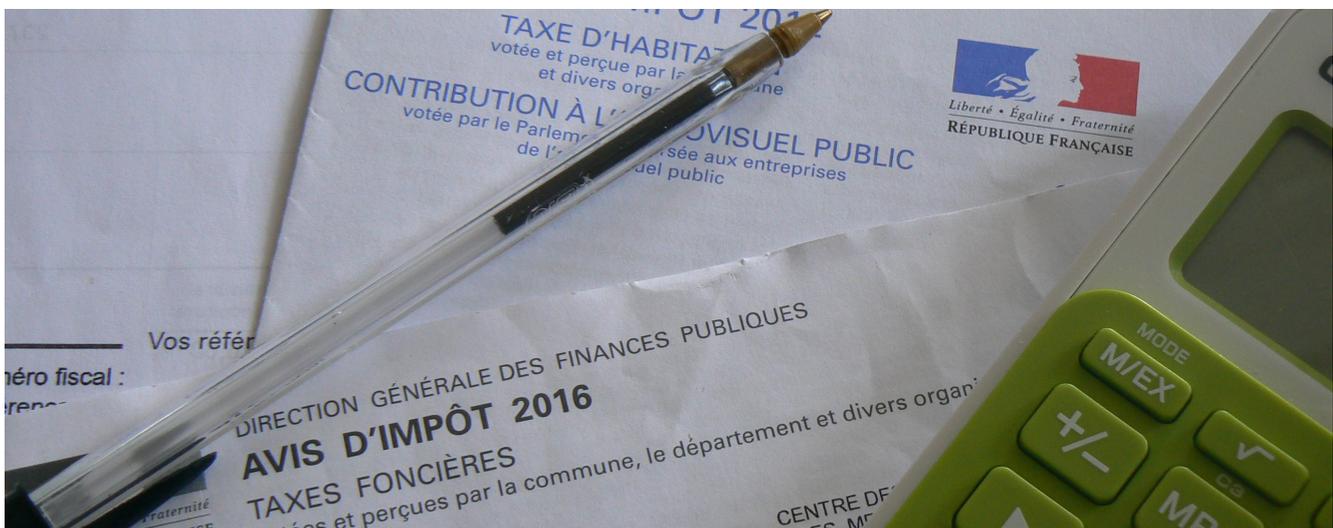
Bravo à nos comptables !

Bravo également à nos responsables politiques locaux qui ont posé clairement les termes de l'équation à résoudre.

Certaines de vos taxes communales vont donc augmenter, d'autres vont baisser, certaines de vos taxes communautaires vont également jouer au yo-yo, les deux collectivités vont se verser réciproquement quelques sommes pour équilibrer les budgets mais au bout du bout du compte, peu importe la manière, peu importent les détails, peu importent les calculs,

seul le résultat compte ,

notre impôt n'augmentera pas ! (ou alors pas du fait de votre Maire et de votre Président de Com'Com) ! (1)



(1) L'État a décidé une augmentation des bases de 0.9 % à partir desquelles sont calculées les taxes.

Les infos de la mairie

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez signalé votre changement d'adresse à la Poste, à la Caf, à votre banque et à vos amis. Bravo ! Pour votre déménagement, vous avez pensé à tout, sauf à votre bulletin de vote. Quand vous changez de domicile, y compris dans votre commune, il vous appartient de modifier votre inscription sur la liste électorale de la commune où vous résidez désormais. Beaucoup de personnes qui déménagent, l'ignorent ou l'oublent. Dommage ! Si vous êtes non ou mal-inscrit, vous risquez de devenir un non-votant. Vous n'avez pas envie de faire la queue en mairie pour vous inscrire au dernier moment, avant la date butoir du 31 décembre ? Passez donc rapidement à la mairie de votre

lieu de domicile avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Difficile de faire plus simple et plus rapide ! Pensez à signaler en mairie votre changement d'adresse, mettre à jour la liste électorale afin de régulariser votre situation.

Rappel : si vous souhaitez voter par procuration, seuls les Brigades de Gendarmerie, les Commissariats de Police et le Tribunal d'Instance sont compétents pour les établir.



Après un déménagement, réinscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2016 pour voter aux élections présidentielles et législatives de 2017. www.mairie-etueffont.fr

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP,



baccalauréat, permis de conduire, etc.). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC ».



Cartes Nationales d'Identité (CNI) :

Depuis le 22 mars dernier, la mairie ne peut plus réceptionner les dossiers des cartes nationales d'identité. Vous pouvez soit :

- effectuer une pré-demande en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- vous rendre au secrétariat de mairie pour récupérer un formulaire.

Puis vous devez prendre rendez-vous dans l'une des 11 mairies du département pour instruire votre demande :

- | | |
|----------------|------------------------|
| - Beaucourt | - Rougemont-le-Château |
| - Belfort | - Bavilliers |
| - Delle | - Valdoie |
| - Fontaine | - Danjoutin |
| - Giromagny | - Offemont |
| - Grandvillard | |

Les infos de la mairie (suite)



L'incinération des végétaux : L'arrêté préfectoral n°2012191-0002 interdit quelle que soit la saison de brûler les végétaux à l'air libre.

Règlementation du bruit : Les travaux de bricolage ou de jardinage comme la tonte, le débroussaillage, l'élagage, le sciage du bois, etc. **peuvent être effectués :**



Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Plan Canicule : cet été, en cas de canicule, il est important de :

- s'hydrater (boire au moins 1,5 litre d'eau par jour) ;
- ne pas boire d'alcool ;
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- maintenir votre maison à l'abri de la chaleur ;
- rester dans un endroit frais ou climatisé ;
- manger normalement ;
- donner des nouvelles à son entourage.



Notre commune **s'engage**



Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation par les mairies des produits phytosanitaires de synthèse est interdite pour l'entretien des espaces verts, des voiries et des promenades accessibles au public. Cette nouvelle politique d'entretien n'est pas sans poser quelques problèmes ... Outre un surcroît de travail pour l'équipe municipale,

elle va bouleverser le regard des habitants. Habités à ce que tout soit « net », certains endroits accueillent maintenant des « mauvaises herbes ». Mais ces dernières sont aussi des fleurs quand on apprend à connaître ». Alors, changeons notre regard et reprenons en mains (équipées d'une binette !) l'entretien des trottoirs, bordures, etc. afin d'alléger le travail de nos employés.

Depuis le 29 octobre 2009, les espèces de martinets et d'hirondelles sont protégées par le code de l'environnement.

Il est donc interdit de tuer, capturer les oiseaux mais également de détruire volontairement nids et couvées (passible de 15 000 € d'amende et jusqu'à 1 an d'emprisonnement).

Les raisons de leur disparition ne sont pas toutes établies mais leur difficulté croissante à construire des nids (disparition des plaques de boue, produits utilisés pour protéger les façades incompatibles avec l'accroche des nids) n'y est pas étrangère. Et c'est dans ce domaine que nous pouvons intervenir :



- Ne pas faire de travaux sur les toitures et les façades pendant leur présence ;
- Installer des nichoirs artificiels quand la destruction des nids est inévitable.

Si le sujet vous intéresse, vous trouverez des renseignements sur le site de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux : <https://www.lpo.fr/>).

Le Service Civique

Les élus et nous même travaillons depuis notre arrivée sur deux thèmes : l'environnement et l'intergénérationnel. Nos missions principales sont à l'heure actuelle :

- **Éradication de la renouée du japon** : différents moyens existent pour éradiquer cette plante très invasive ; nous souhaitons faire des essais afin de retenir la meilleure solution et en informer ensuite la population.
- **Sauvegarde des vergers** : nous répondons à un appel à projets pour compléter l'action de la commune sur le verger Mallet notamment, en ajoutant des haies de petits fruits et des haies mellifères.
- **Réhabilitation de la mare du village** : un atelier a eu lieu durant la journée citoyenne visant à recréer une biodiversité.
- **Réhabilitation du sentier de découverte.**

- **L'élaboration d'une enquête «solidarité»** ayant pour finalité des actions concrètes en faveur des habitants d'Étueffont. Vous trouverez cette enquête dans ce même bulletin municipal.



Notre service civique a pour but de rendre des services à la commune et de nous apporter une expérience positive dans notre future vie professionnelle.

Le Conseil Municipal Enfants

Des visites intéressantes : le Burkina Faso

Dans le cadre d'échanges entre le CME et un groupe de jeunes collégiens du Burkina Faso, le samedi 4 février, Madame Robert, présidente de l'association « Solidarité Burkina Faso » et Madame Christine Mougin, membre du conseil d'administration sont venues nous parler de ce pays où elles ont séjourné récemment.

Madame Robert nous présente un diaporama sur son séjour dans une famille avec laquelle elle a pu comprendre le quotidien des habitants. Un petit conseil avec les enfants a été mis en place. Le but serait d'obtenir un partenariat

entre les enfants du Burkina Faso et d'Étueffont. Les adultes ne seraient que les intermédiaires. A Ouaga, les échanges informatiques (clé USB, etc...) sont possibles.

Madame Christine MOUGIN parle de ses échanges et de ses deux voyages au Burkina Faso. Le vol dure 5 heures 15 et a eu lieu en février (choc des températures !!). D'ailleurs, quand les Burkinabés sont venus il y a quelques années, ils ont découvert la neige au Ballon d'Alsace et apprécié les pulls et doudounes fournis pour l'occasion.

Conseil Municipal Enfants (suite)

Burkina Faso

Puis, nous parlons de la CAN (Coupe d'Afrique des Nations). Le Burkina Faso l'a quittée en 1/2 finale ce qui est extraordinaire pour ce pays, d'où la grande fougue. Les terrains de foot sont nombreux ainsi que les ballons. Le foot est un sport national. Quelques sports comme le hand et l'escrime sont aussi très bien organisés surtout dans les grandes villes.



Le Burkina Faso n'a pas d'accès à la mer, ce qui est un handicap pour assurer son essor économique. Il faut passer par le Bénin. Le Mali et le Niger ont leurs problèmes de terrorisme, ce qui rend les relations difficiles. Le Nord du Burkina Faso est instable car peu homogène. Il a été composé au départ par différentes tribus. De plus, le Nord est désertique alors que le Sud près de la Côte d'Ivoire est verdoyant.

La température augmente en février et est très élevée en mai – juin. De juillet à septembre, c'est la saison des pluies, avec la venue des moustiques et par conséquent, celle des maladies inhérentes. En septembre, les jardins sont beaux, la végétation est relativement luxuriante. Le sens du drapeau burkinabé est expliqué :

Rouge : sang versé (comme pour le nôtre) ;
Vert : richesses agricoles et ce qui en découle ;
Étoile jaune : guide idéologique.

Dans le désert, l'eau est en profondeur, d'où la nécessité de creuser des puits. Cette région, près du Mali, est dangereuse.

À Bobodoulasso, l'eau est présente, donc la végétation est abondante. Un film sonore est présenté aux jeunes conseillers. Les enfants chantent dans l'école de Yaoghin. Le français est la langue officielle, mais en famille on parle dialecte (le Moré), ce qui explique nos difficultés à comprendre. Nous voyons un village traditionnel avec ses maisons et ses bâtiments pour les réserves, qui sont surélevés pour les protéger des crues et des animaux. Les habitations sont en briques fabriquées sur place.

Nous voyons une « concession » : ce sont plusieurs cases mitoyennes avec une cour intérieure. Mais maintenant apparaissent des maisons voisines des nôtres. La disposition des villages évolue aussi. Au départ, ils étaient très étendus, mais un plan voisin de notre plan local d'urbanisme commence à apparaître. Dans ces concessions, les garçons de 14 ans obtenaient leur case personnelle pour symboliser leur passage à l'âge adulte, mais les traditions évoluent. Pas de vitres, que des volets aux fenêtres. La cuisine se fait au bois à l'air libre, ce qui est un problème car on coupe les arbres. Nous sommes admiratifs devant une photo de carrière. Des briques sont calibrées et parfaites.



Conseil Municipal Enfants (suite)

Ce reportage est incomplet, la suite dans le prochain numéro...

La douche :

Très rudimentaire ! Pour avoir de l'eau, on monte un tank de 3m³, car il n'y a pas d'eau courante, donc les enfants (surtout les garçons) vont la chercher (20 minutes aller et retour). La toilette courante se fait au seau. L'hiver (décembre – janvier), il fait 22° donc froid mais en février, Madame Robert a eu 45°. Celle-ci

souligne la délicatesse de ses hôtes qui chauffaient l'eau pour sa toilette, et évitaient certains aliments pour protéger ses intestins.



Le CME a distribué des primevères aux personnes seules de plus de 80 ans le samedi 8 avril et a participé à la commémoration du 8 mai au Monument aux Morts.



La journée citoyenne 2017

Comme l'an passé, près de 150 personnes s'étaient données rendez-vous dès 7h45 du matin, le samedi 20 mai dernier, pour partager une matinée à la fois conviviale et utile. C'est le principe de notre journée citoyenne, celle qui permet aux habitants d'Étueffont de contribuer bénévolement à la qualité de vie de notre beau village, mais aussi et surtout celle qui leur donne l'occasion de se rencontrer pour la première fois ou tout simplement de se retrouver, autour d'une pelle, d'un seau de béton, d'un parterre de fleurs, d'un pot de peinture, dans la bonne humeur et sous un beau soleil printanier. Ainsi une quinzaine d'ateliers intergénérationnels se sont organisés dans tout le village, depuis

la base de loisirs jusqu'à la chapelle du Mont Bonnet. À 13h, tous les participants se sont réunis à l'EISCAE pour un repas festif offert par la commune, qui s'est prolongé jusqu'en milieu d'après-midi.

Rendez-vous l'an prochain, le 26 mai 2018 pour une nouvelle journée citoyenne !



État civil

du 1er décembre 2016 au 31 mai 2017

Naissances :

Louis LAMBOLEY né le 23 février 2017

Gabin LAISSUE né le 13 mars 2017

Hugo ROY né le 23 mai 2017

Louise CONTE née le 30 mai 2017

Mariages :

Chloé SEGUIN et Florian WIETRICH mariés le 13 mai 2017

Décès :

Marguerite LOVY veuve FILLION décédée le 11 décembre 2016

Serge SCHAAF décédé le 12 décembre 2016

Marcel BRINGARD décédé le 27 décembre 2016

Marie TARDIVET épouse BINGLER décédée le 31 décembre 2016

Cécile BRINGARD épouse CATTO décédée le 7 janvier 2017

Abdelkrim RIAHI décédé le 2 mars 2017

Gilbert DIDIER décédé le 3 avril 2017

Henriette PRÉVOT épouse CANAL décédée le 27 avril 2017

Le relevé d'État civil n'est pas complet, certaines personnes ne souhaitant pas voir leur nom paraître dans notre bulletin.



Souvenir

Ces dernières semaines, trois de nos concitoyens nous ont quittés qui, d'une manière ou d'une autre, ont œuvré pendant une partie de leur existence pour le bien commun. Sans oublier tous les autres, il nous a paru naturel, de manière tout à fait exceptionnelle de rappeler sobrement leur

parcours de vie publique et leur engagement au service des autres.

Ils méritent largement cet hommage posthume, même si, en raison des dates de parution de notre revue municipale, celui-ci arrive avec un peu de retard. Cela démontre simplement que nous ne les oublions pas.

Roger HECK

Roger nous a quitté le 8 août 2016 après avoir été brièvement hospitalisé. Né le 20 septembre 1928, il avait 88 ans. Des problèmes de santé récurrents le tenaient éloigné de ses occupations favorites depuis janvier 2015 où il a commencé à se faire rare au village et notamment au Fayé où je le rencontrais souvent pour évoquer avec lui tout ce passé qu'il



connaissait si bien et qu'il relatait avec une mémoire aussi fidèle que précise. Sa chienne « Titine » l'accompagnait dans toutes ses pérégrinations et s'en donnait à cœur joie au milieu des prés et des bois.

Il aura passé toute sa vie à Étueffont, son village, dont il connaissait chaque coin et recoin et dont l'histoire, la petite et la grande, lui était familière. Lors de

Souvenir (suite)

la célébration du 70ème anniversaire de la libération d'Étueffont et du Pays sous Vosgien, il a apporté un témoignage détaillé et émouvant sur cette journée restée gravée dans sa mémoire en compagnie d'autres Anciens eux-aussi concernés par ces instants mémorables. Sa vie, une vie de labeur et de générosité – grand bricoleur, il aidait quiconque le lui demandait - aura été bien remplie. Il a travaillé successivement à l'Alstom, puis chez Peugeot et le soir, il poursuivait des journées déjà copieuses au tissage à Étueffont !

Marié en 1950 à Suzanne Prévot, il était père de 15 enfants, 19 petits-enfants et 13 arrière petits-enfants !

En plus de toutes ses occupations et toutes ses responsabilités, il aura été élu conseiller municipal de son village en 1971 ; réélu en 1977, il donnera sa démission en juin 1979 : nul doute que sa connaissance de la commune aura été

d'un grand secours au Maire de l'époque pour prendre les décisions qui s'imposaient.

C'est donc l'homme naturellement, mais aussi le citoyen responsable que nous tenions à honorer au travers de ces quelques lignes.

Merci Roger pour tout ce que tu as pu donner à ta famille et aux habitants de la commune !



Robert GRUEBER et Roger HECK lors de la table ronde organisée lors de la célébration du 70ème anniversaire de la libération d'Étueffont en novembre 2014

Robert GRUEBER

Sa longue vie aura été marquée par un dynamisme hors du commun, dynamisme qu'il a mis en grande partie au service de ses concitoyens. Son action, de longue haleine s'est inscrite dans la durée, car, dès 1950 il s'est engagé à l'Étoile Sportive d'Étueffont et il est à l'origine de la création des équipes de Jeunes Joueurs, mettant en place une véritable pépinière de jeunes footballeurs locaux. C'est un véritable « militant » associatif et sportif qui devient, en 1970, vice-président du club.

À partir de 1975, il s'engage également dans le fleurissement



du village, devenant membre du Val Fleury, puis rapidement Président de cette association, poste qu'il occupera jusqu'en 1998 !

Les années passant, on aurait pu imaginer qu'il détellerait peu à peu... mais c'était mal le connaître et on le retrouve dans toutes les grandes occasions à mettre une énergie toujours renouvelée dans des tâches communes. Il aura notamment été le vétéran hors concours de toutes les journées citoyennes, un exemple pour toute une population !

Il a, au fil du temps, été honoré à maintes reprises ; retenons

Souvenir (suite)

particulièrement :

- la médaille de la ligue de football de Franche Comté
- la médaille de la Jeunesse et des Sports
- la médaille du bénévolat associatif pour 48 années de bénévolat
- le trophée de la reconnaissance communale pour l'ensemble de son engagement.

Le « p'tit Robert » comme on le surnommait affectueusement, petit par la taille grand par la générosité, s'est éteint le 22 novembre 2016 à l'âge de 90 ans. Il restera de lui cette immense image de dynamisme, de solidarité, de convivialité qui le caractérisait tant.

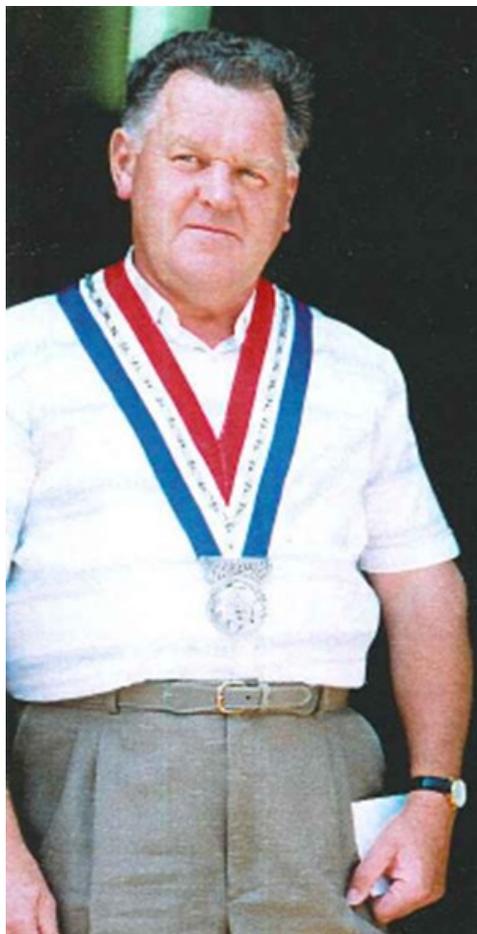
Il gardera, à n'en pas douter, une place privilégiée dans la mémoire des hommes qui ont façonné ce village.

Gilbert DIDIER

La disparition inattendue en a surpris plus d'un : nous ne le verrons plus déambuler dans la rue des Bois Sarclés ou au marché du terroir, sa bonne humeur en bandoulière, humble et modeste comme à son habitude.

Il en aurait pourtant eu des motifs de fierté : songez à la belle épopée à laquelle il a participé aux côtés de bien d'autres et qui a, méthodiquement, étape par étape construit ce que ce village est devenu : songez à la construction de la piscine, songez à celle des deux maisons médicales, songez à la création de la pharmacie mais également à la mise en route de l'assainissement au sein du village ou encore à la création de trottoirs ou de cheminements destinés à relier les deux parties du village.

Car oui, tout cela c'est un peu lui, élu pendant plus de 20 ans, adjoint au Maire, toujours présent, toujours



partant, ne ménageant ni son temps ni sa peine, dans le droit fil de ses convictions philosophiques et personnelles.

Décidément, Gilbert aura marqué de sa présence chaleureuse, de son énergie, son passage à la Mairie en étant de tous les combats, de toutes les entreprises, de toutes les réussites. À cette époque qu'il vient de quitter où la critique fleurit, où l'engagement civique se fait plus parcimonieux, où la hargne vis à vis de l'autre, où la bêtise ne se cachent même plus, les valeurs de bon sens, de générosité, de solidarité que portaient Gilbert devraient nous faire réfléchir et nous engager à suivre son exemple.

Il aura marqué toute une génération de « vieux grognards », cette « vieille garde » qui a tant fait pour notre village. Élu et réélu avec des scores épatants, signes de la confiance que lui témoignait la population

Souvenir (suite)

du village, le « Soldat Didier » comme on le surnommait affectueusement a tiré sa révérence, modestement, en toute discrétion loin des projecteurs et des honneurs.

C'était un sacré bonhomme, vous savez l'un de ceux qui font la fierté du genre humain.

Merci Gilbert, au nom de tous nos Concitoyens !

Gérard GUYON, Maire Honoraire, avec qui Gilbert a coopéré durant de longues années à la tête de la commune, souhaitait également lui rendre hommage, lui qui entretenait des liens de profonde amitié avec son ancien adjoint. Nous lui donnons volontiers la parole au sein de ce bulletin, les tarifs pratiqués par le quotidien local nous semblant bien excessifs !

Le décès brutal et presque secret de Gilbert DIDIER révèle une partie de son tempérament volontariste, déterminé et discret. Mais son départ brutal est pour nous, ses compagnons de lutte, ses amis, très douloureux, nous qui, pendant près de 20 ans avons œuvré pour un développement harmonieux de notre commune.

Ce départ rappelle également une époque où nos villages stagnaient dans une profonde ruralité. Alors, le chantier était immense, les besoins étaient innombrables pour la population et, dopés par la récente fusion d'Étueffont Haut et Bas réalisée par nos prédécesseurs, ce fut, pendant trois décennies le challenge qui fut le nôtre. Son départ réveille douloureusement le souvenir de la « vieille garde », tous élus, ces anciens originaires d'Étueffont et soucieux de développer, de moderniser leur village dans l'intérêt d'une population en attente d'un peu de modernité. Quand je dis « vieille garde », c'est avec beaucoup de respect et d'admiration pour ces anciens qui faisaient preuve de beaucoup d'ambition pour leur commune et ses habitants. Si je devais citer quelques exemples révélateurs, je citerais la création d'une piscine dans un village de moins de 1 000 habitants mais aussi le lancement de l'assainissement en collaboration avec la commune d'Anjoutey ou encore la réunion des deux villages par des

trottoirs et cheminements piétons pour rendre concrète la fusion des deux communes ou encore les maisons médicales, l'implantation d'une pharmacie.

Gilbert est la parfaite illustration de ces élus. Il a été un compagnon fidèle, engagé politiquement, fidèle à ses idées et à ses convictions, infatigable et toujours partant. Ceci explique sa présence au conseil municipal en tant qu'Adjoint pendant plus de vingt années qui furent déterminantes pour le développement de notre commune. Je rappellerai aussi son souci d'accompagner notre jeunesse ce qui fut le cas lors de l'accueil des travailleurs d'utilité collective mais également de sa participation avec assiduité et efficacité aux Chantiers Jeunes pendant huit ans. Gilbert laisse un vide qu'il nous est très difficile de combler. Sa figure ne hantera plus notre village et en particulier la rue des Bois sarclés. Ses très nombreux camarades de travail de la SA Peugeot où il fit quasiment toute sa carrière partageront sans doute notre peine tout comme ceux et celles qui l'ont affectueusement accompagné au fil des années. Il sera également regretté par notre population qui l'a régulièrement réélu avec des scores que beaucoup d'élus actuels pourraient lui envier.

Salut à toi Soldat Didier !

GIROT ET FILS

B.T.P.

- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT
- RESEAUX
- DEMOLITION

90110 ROUGEMONT-le-CHATEAU

TEL : 03.84.23.07.85.

GIROT et Fils

90110 Rougemont-Le-Château

Pompes Funèbres

- Transport de corps
- Organisation des obsèques
- Articles funéraires (Plaques, fleurs, lanternes)
- Funérarium
- Contrats obsèques

Marbrerie

- Caveaux
- Monuments funéraires
- Gravures - Photos
- Urnes
- Entretien
- Rénovation de sépultures



Permanence téléphonique

24h/24 - 7j/7 au 03 84 23 07 85



LE CRÉDIT MUTUEL MET LA PROTECTION DU DOMICILE À LA PORTÉE DE TOUS.

.....

PROTECTION VOL

Homiris

À PARTIR DE **19,50 €** PAR MOIS.⁽¹⁾

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT

27 ter rue de Général de Gaulle – 90360 Lachapelle-sous-Rougemont

4 Grande rue – 90170 Etueffont

Courriel : 07061@creditmutuel.fr – 0 820 07 37 50 Service 0,12 € / min + prix appel



Crédit Mutuel Protection Vol s'appelle aussi Homiris, un service opéré par EPS, N°1 français de la télésurveillance (source : Atlas de la sécurité 2015) – SAS au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 30, rue du Doubs, 67100 Strasbourg – RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD type P3 maille, sous les n°163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31. Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique.

(1) Tarif TTC au 01/01/2016 pour l'équipement de base d'un appartement hors frais d'installation et de mise en service.



CAFÉ/CONCERT « CAFE DE L'ÉTOILE »

5 rue de Giromagny 90170 ÉTUEFFONT
TEL : 03.84.54.67.40

Ouverture :
du lundi au jeudi de : 8h30 à 23h
le vendredi et le samedi : 8h30 à 2h
le dimanche : 9h à 23h

Soirées à thèmes :
belote ,concert, karaoké



Artisan Fabricant



Menuiserie bois	Entreprise
Intérieur et extérieur	
Agencement	Ludovic DIDIER
Fabrication Mobilier	13 rue de la combe
Tel : 03 84 54 60 27	90 170 ETUEFFONT

PCPM menuisier-plaquist
entreprise de rénovation

philippe CHARLES

13 rue de rougemont
90170 ETUEFFONT

tel . 06 01 40 62 58



philippecharles90@gmail.com
site : www.plaquist-belfort-pcpm.fr

neuf et rénovation..devis gratuit
aménagement de combles.

pose de menuiseries . plaques de plâtre .
aménagement de combles . isolation intérieure .



Boulangerie HUBERT Xavier

7 Grande Rue—90170 ÉTUEFFONT

Adeline et Xavier HUBERT, ainsi que toute l'équipe de la boulangerie vous accueillent :

**Du mardi au samedi De 6 H 30 à 12 H 30
et de 15 H 00 à 19 H 00**

Ainsi que le dimanche de 6 h 30 à 12 H 30

Retrouvez chaque jour notre large gamme de pains : Baguette, Banette, 1900 ainsi que nos pains spéciaux : O' Mais, Épeautre, Viking, Moisson, Complet, Seigle, Céréales, Cœur de lin, etc.

Nous vous proposons également des produits d'épicerie, des fruits et légumes, du gaz, des journaux ainsi que des chocolats et des gâteaux de bonbons (sur commande).

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
1		1		1	
2	Marché de terroir - parking de l'EISCAE	2		2	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
3		3		3	Marché de terroir - parking de l'EISCAE
4		4		4	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
5		5	Animation Coutellerie / Taillanderie : Forge Musée	5	
6		6	Marché de terroir - parking de l'EISCAE Animation Coutellerie / Taillanderie : Forge Musée	6	
7		7		7	
8		8		8	
9		9		9	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
10		10		10	
11		11		11	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
12		12		12	
13		13		13	
14	Fête nationale	14		14	
15		15	Assomption	15	Assemblée Générale : La Récréative
16	Animation ferronnerie : Forge Musée	16		16	Journée du Patrimoine : Forge Musée Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
17		17		17	Journée du Patrimoine : Forge Musée
18		18		18	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
19		19		19	
20		20		20	
21		21		21	
22		22		22	
23		23		23	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
24		24		24	
25		25		25	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont
26		26		26	
27		27	Brocante : Comité des Fêtes d'Étueffont - Stade	27	
28		28		28	
29		29		29	
30		30		30	
31		31		31	

CALENDRIER DES

OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	Marché de terroir - parking de l'EISCAE	1	Toussaint	1	
2	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	2		2	Marché de Noël : Forge Musée - Forge
3		3		3	Marché de terroir - parking de l'EISCAE Marché de Noël : Forge Musée
4	Opération Brioches : ADAPEI	4	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	4	
5	Opération Brioches : ADAPEI	5	Marché de terroir - parking de l'EISCAE	5	
6	Opération Brioches : ADAPEI	6	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	6	
7	Opération Brioches : ADAPEI Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	7		7	
8	Opération Brioches : ADAPEI LOTO : Comité des Fêtes et Élan - EISCAE	8		8	
9	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	9		9	
10		10		10	
11		11	Commemoration - Monument aux Morts	11	
12		12		12	
13		13	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	13	
14	Vide grenier - armoire : La Récréative - EISCAE Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	14		14	
15		15	Fermeture du Pressoir d'Étueffont	15	
16	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	16		16	Distribution des collis des Andiens
17		17		17	
18		18		18	
19		19		19	
20		20		20	
21	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont Repas d'automne : Val Fleury - EISCAE	21		21	
22		22		22	
23	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	23		23	
24		24	Assemblée Générale : Val Fleury - Mille Clubs	24	
25		25	Marché de Noël : Forge Musée - Forge	25	Noël
26		26	Marché de Noël : Forge Musée - Forge	26	
27		27		27	
28	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	28		28	
29		29		29	
30	Jus de pommes : Pressoir d'Étueffont	30		30	
31		30		31	

MANIFESTATIONS



Ghis Immobilier

"La garantie d'une transaction en toute sérénité"

13 place du Général de Gaulle
90110 Rougemont le Château

03 84 27 63 02



Ghis Immobilier intervient dans votre commune et vous propose :
Une évaluation réelle de votre bien

COUPON REPONSE A NOUS RETOURNER

GHIS IMMOBILIER

13 Place du Général de Gaulle 90110 ROUGEMONT LE CHATEAU

ghis-immobilier@orange.fr



NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Ne pas jeter sur la voie publique

RENDEZ-VOUS ASSURE SOUS 48H (A réception de ce courrier)

GALIAN Garantie financière : 120 000 €

SARL - RC BELFORT 483 609 194

Transaction Carte Professionnelle n° 90-0012 délivrée par la Préfecture de Belfor

www.ghis-immobilier.fr

location - vente - choix - conseil



Matériel Médical

Chantal Edus
6, rue de Giromagny
90170 Etueffont
tel: 03 84 54 62 26

tout pour la sortie hospitalière et le maintien à domicile



contention - orthopédie - prise de mesures

www.crea-habitat.com



Créa'HABITAT

Un seul Homme pour toutes vos envies de *rénovation*

**Votre artisan vous accompagne
pour tous vos projets d'aménagement intérieur
de la conception à la réalisation**

Simplifiez-vous les travaux



Contactez Pierre Edouard PELTIER au
03 84 27 18 82
90170 ETUEFFONT

“Aux Senteurs du Fayé “

*Créations florales - toutes occasions - Cadeaux
Espace Deuil - Articles Funéraires*

3, grande rue

90170 ETUEFFONT

Tél/fax 03 84 54 64 08

www.aux-senteurs-du-faye.com

Commande et Paiement à distance CB



Les vêtements Pistolet



90170 ETUEFFONT
Tél. : 03 84 54 62 30

La loi NOTRe

Le 7 août 2015, le Président de la République promulgue la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (NOTRe) qui prévoit notamment des transferts de compétences entre l'État et les différentes collectivités territoriales (I) et un redécoupage de la carte intercommunale (II).



Installation du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (janvier 2016)

I Les transferts de compétences

D'une part, la loi NOTRe supprime la clause générale de compétences accordée aux régions et aux départements c'est-à-dire que les attributions de ces collectivités seront désormais délimitées strictement par la loi, sans capacité générale d'intervention reposant sur l'intérêt public local ou les affaires de la collectivité, comme cela était le cas depuis les lois de décentralisation de 1982-1983.

D'autre part, les compétences des 13 nouvelles régions mises en place à compter du 1^{er} Janvier 2016 sont renforcées :

- transports interurbains et scolaires auparavant attribués aux départements (ceux-ci conservent néanmoins cette compétence en ce qui concerne les

personnes en situation de handicap) ;

- capacité d'établir des normes par l'intermédiaire de « schémas régionaux » en matière de développement économique, d'aménagement et développement durable et d'urbanisme ;
- dans le domaine du tourisme, la Région devient une collectivité « chef de file » avec la prérogative d'établir un schéma régional non contraignant.

Du même coup, les départements voient leurs attributions recentrées sur les solidarités territoriales et sociales (accueil de jeunes enfants, autonomie des personnes, etc.) avec la possibilité d'aider financièrement les communes et les établissements publics intercommunaux dans leur action dans ce domaine.



La CCVS (ex Communauté de Communes de la Haute Savoureuse et ex Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien)



Le siège de la nouvelle Communauté, allée de la Grande Prairie, GIROMAGNY

Loi NOTRe (suite)

II Le redécoupage de la carte intercommunale : l'exemple de la Communauté de Communes des Vosges du Sud.

En vertu de la loi NOTRe, les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) doivent désormais regrouper une population minimale de 15 000 habitants, ce qui a obligé les Communautés de la Haute Savoie et du Pays Sous-Vosgien à fusionner par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2016, entré en vigueur le 1^{er} Janvier 2017. La nouvelle entité baptisée Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS), regroupe 22 communes (cf. carte) pour une population d'environ 15 300 habitants.

En ce qui concerne le fonctionnement de la CCVS, son Conseil Communautaire est composé de 38 membres, chiffre édicté par la loi en fonction de la population communautaire et du nombre de communes, chacune d'elles devant être représentée. Ils sont élus par les conseils municipaux, au prorata de la population de la commune et en priorité parmi les conseillers élus lors de l'échéance de mars 2014 dans le cadre des deux communautés préexistantes.



Le Président de la CCVS Jean-Luc ANDERHUEBER et les membres du Bureau (mars 2017)

À titre d'exemple, la commune d'ÉTUEFFONT ne disposant plus que de trois sièges au lieu de quatre, le conseil municipal a reconduit Chantal PHILIPPON, Hervé GRISEY et Alain FESSLER tandis que les fonctions de René BAZIN, élu au suffrage universel direct en même temps que ses trois collègues, ont pris fin. Néanmoins, lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires (mars 2020), les conseillers « Taffions » seront à nouveau élus au suffrage universel direct.

En ce qui concerne les compétences, fixées par la loi ou choisies par les communautés préexistantes : elles sont de 2 types :

**Les compétences obligatoires* fixées par la loi : aménagement de l'espace, développement économique, aires d'accueil des gens du voyage, déchets ménagers et assimilés ;

**Les compétences* que la CCVS peut restituer aux communes :

- dans un délai d'un an (compétences optionnelles) : environnement, logement et cadre de vie, voirie, assainissement, équipements culturels et sportifs, action sociale ;
- dans un délai de deux ans (compétences facultatives) : politique scolaire, politique culturelle, services à la population en milieu rural, fourrière automobile, amélioration des vergers, réseau « Haut Débit », « Système d'Information Géographique ».

Du point de vue financier, la CCVS fonctionne sur le principe de la fiscalité professionnelle unique, à savoir l'EPCI se substitue totalement aux communes pour la fixation des taux et la perception des trois taxes locales à savoir :

- contribution économique territoriale remplaçant la taxe professionnelle ;
- taxe d'habitation ;
- taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Histoire d'OM

C'est en étudiant les détritiques et déchets, laissés à même le sol au Néolithique dans les cavernes ou abris sous roche, déversés anarchiquement autour des villages fortifiés à l'âge du bronze et du fer, voire dans les rues et espaces communs au Moyen Âge, que les archéologues et historiens reconstituent notre passé.

L'analyse de nos déchets apporte une mine de renseignements sur nos us et coutumes et l'on pourrait dire « Dis-moi ce que tu jettes et je te dirai qui tu es ».

Ce n'est qu'au début du siècle dernier que nos « anciens » prennent conscience qu'il faut s'occuper de ces rejets journaliers ; nos détritiques sont d'abord enfouis isolément et individuellement aux abords des habitations dans les jardins, poulaillers ou encore dans les bois !!! Avec le développement industriel, une croissance démographique galopante et des modes de vie influencés par la société de consommation, l'essor des emballages et suremballages, la non réutilisation des contenants, l'effet de mode, les équipements techniques rapidement obsolètes, les produits à usage unique, la production de déchets explose et la nécessité de trouver une gestion collective s'impose...

Jusqu'à dans les années 1970, après la deuxième guerre mondiale, les communes

s'organisent pour faire des collectes par village mais avec des verses et dépôts non contrôlés et dangereux pour notre environnement.

La zone sous vosgienne et Étueffont n'ont pas échappé à cette façon de faire. La prise de conscience des élus de l'époque a permis alors, à l'échelle de plusieurs villages du Territoire de Belfort, de Haute Saône et du Haut-Rhin (66 en tout), de prévoir la création en 1976 de la décharge d'Étueffont.

Celle-ci n'a fonctionné que jusqu'en juillet 2002 en raison d'une évolution des réglementations européennes interdisant l'enfouissement des déchets au profit de l'incinération. À partir de cette date, nos déchets partiront à l'Éco-pôle de Bourgne pour y être brûlés.

Pendant 26 ans ce seront 300 000 tonnes de déchets produits qui seront entreposés à proximité du site où est installée aujourd'hui la déchèterie. Pour favoriser la dégradation aérobie (à l'air libre) et éviter la production de méthane, nos ordures seront broyées avant d'être étalées sans compactage par couches, avec au plus haut une épaisseur de 15 mètres. À l'origine de cette décharge, les déchets sont stockés à même le sol puis en fonction de l'évolution des réglementations en 1999, un casier étanche est créé pour mieux gérer les effluents.



SICTOM (suite)

Il est évident qu'un tel volume de déchets lors de son évolution se transforme, fermente et génère des « jus de décharge » : fluides noirâtres et nauséabonds nommés « lixiviats ». Le rejet dans l'environnement, de ces « jus » provenant de la dégradation des ordures se faisait jusqu'en 1991 sans contrôle ni traitement, aussi la prise en compte de l'impact de ces effluents sur l'environnement a incité les politiques de l'époque à mettre en place un système de lagunages, assimilé à une station d'épuration naturelle pour laquelle les seuls agents actifs participant à la dépollution des rejets sont l'eau, le soleil, les roseaux, les algues et le plancton... et accessoirement les poissons.

L'eau chargée qui sort de la décharge, chemine dans quatre lagunes, passe à travers des filtres en graviers et c'est seulement 2 mois plus tard que l'eau parfaitement épurée sera rendue au ruisseau du Mont Bonnet.

Pour s'assurer que la dégradation des déchets et des jus est maîtrisée et que l'impact sur notre environnement est minime, un contrôle drastique est effectué sur les eaux de surface mais aussi sur les eaux souterraines... et ce, réglementairement, pendant 30 ans après la fermeture de la décharge.

Pour bien comprendre, suivre, analyser les effets sur notre environnement, le SICTOM a conclu de nombreux partenariats scientifiques qui font qu'aujourd'hui notre décharge, atypique, est mondialement connue. Il suffit de se rendre sur le site internet du SICTOM

(www.sictom-etueffont.fr) dans la rubrique « Publications documents scientifiques » pour s'en persuader. Notre histoire intercommunale sur la gestion de nos déchets est une fois encore inscrite dans notre patrimoine et paysage même si du ciel il est difficile de dire que cette petite montagne en herbes au milieu des bois et ses « étangs » sont en fait un dépôt d'ordures et une station d'épuration.



Ce résultat est le fruit d'une conscience collective qui a bien montré qu'il était indispensable de limiter notre production de déchets et de mettre un frein à la consommation galopante ainsi qu'à la production effrénée de résidus. Tout

naturellement, les notions de tri et de recyclage se sont imposées d'elles-mêmes.

Le recyclage sur Étueffont a commencé par le verre puis ce fut le tour des bouteilles plastiques, l'extension du tri à tous les plastiques et contenants métalliques avec en parallèle la mise en place de déchèteries mobiles et d'une déchèterie fixe.

Grâce à toutes ces actions notre communauté

SICTOM (suite)

fait partie des « très bons élèves » de la « classe France » puisque nous ne produisons que 130 kg d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles après tri) alors que la moyenne nationale est proche de 300 kg (260Kg sur l'agglomération de Belfort).

Notre facture est aujourd'hui dépendante du poids des OMR que nous incinérons, aussi il est évident que c'est une hérésie que de dire « plus on trie plus on paie. » ; les différences de tonnage sont là et il suffit de faire un rapide calcul pour voir ce que nous pourrions payer si le tri n'existait pas !!! Si demain nous diminuons nos efforts de tri, le prix des OM s'envolera...

Même incinérées nos ordures résiduelles sont valorisées et réutilisées pour les « mâchefers » (scories résiduares après

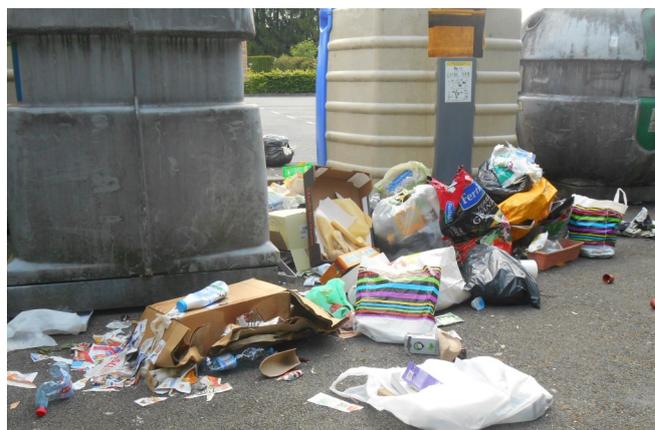
incinération) en remblais routiers tandis que les poussières des fumées (« refium »), mélangées avec du ciment, le sont pour combler les galeries des mines de sel en Allemagne.

Notre histoire ne s'arrête pas là et en 2018 une nouvelle étape de la collecte verra le jour puisque nos éco-points (sauf ceux pour le verre et les bennes à déchets verts) disparaîtront au profit d'une collecte au « porte à porte » avec des sacs plastiques pour les recyclables, le ramassage des OMR étant maintenu en bac comme actuellement.

Ce nouveau mode de collecte s'est imposé aux élus face à l'incivisme constaté au niveau des éco-points lesquels ressemblent trop souvent à de petites décharges...



Espérons que ce comportement qui se manifeste aussi par la prolifération des déchets le long des routes, chemins ne puisse être



interprété comme le signe d'un retour en arrière... en méconnaissant les enseignements du passé... mais là c'est toute l'histoire de l'hOMme...

Brève environnement : Depuis quelques années, des bâches de protection pour le bois ou pour réaliser des serres sont vendues dans les grandes surfaces ou par l'intermédiaire des tournées de camions-outils.

Or, certaines bâches, au bout d'un temps assez court, suite à l'action du soleil et du gel, se désagrègent et se transforment en centaines de « confettis » impossibles à ramasser. Mélangés à la terre, ou emportés par le vent, l'impact sur l'environnement ne sera pas à terme négligeable. Alors, soyons vigilants lors de l'achat. La qualité « RÉSISTE AUX UV » devrait pouvoir éviter bien des surprises.





s.a.r.l. MOREL

Toitures MOREL

Franche-Comté . Alsace

Du pavillon au monument historique

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Z.A. La Lainière - 11 Avenue de Schwabmünchen - BP12 - 90200 GIROMAGNY

Tél. : 03 84 27 10 72 - Fax : 03 84 29 56 25 - E-mail : toiture.morel@wanadoo.fr

Entreprise certifiée "Qualibat"

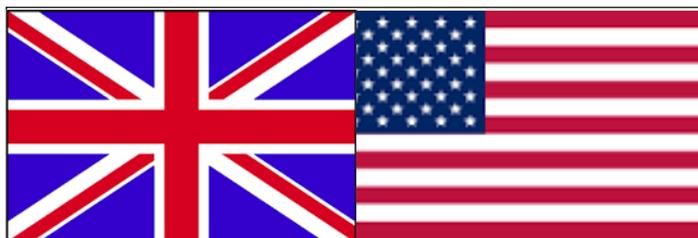
sarl Eglinger



**Peinture - Papier peint
Décoration - Isolation
Ravalement de façades
Revêtement murs et sols
Plaque de plâtre**

*16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT
Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port 06 63 79 25 49
Email : christian.eglinger@akeonet.com*

Portable : 06 98 73 21 45



- Vous voulez rafraîchir votre anglais,
- Être plus à l'aise pour parler,
- Comprendre et tenir une conversation ?

Rejoignez-nous pour un cours hebdomadaire, en petits groupes,

Cours de 1H30, en soirée.

Gabrielle STAUB, 06 44 93 20 31



Denis RIETZ

Serrurerie Métallerie

26 Grande Rue
90170 Etueffont
06 84 81 72 13

denis-rietz.serrurerie-metallerie@orange.fr

Retrouvez moi sur Facebook



Parole aux associations

Le Val Fleury - Le Tennis Club Concert avec Philpp'Savana

Le VAL FLEURY et le TENNIS CLUB d'ÉTUEFFONT remercient sincèrement Philippe DE CARVALHO pour l'organisation de ce concert au bénéfice de leurs associations le 18 mars 2017.

En effet Philippe nous a proposé de faire un concert à Étueffont, pour mieux se faire connaître, en y associant nos deux entités qui organisent des repas dansants, soirées dont il est le musicien. Il a proposé de reverser le bénéfice de la soirée à nos deux associations et nous a de plus confié la gestion de la buvette dont nous avons perçu le bénéfice.

Cette soirée a été l'occasion de partager un grand moment d'amitié et de convivialité avec Philippe, sa famille, ses musiciens, et toute son

équipe. Nous avons pu découvrir ses talents de chanteur, mais aussi d'auteur et de compositeur. Bravo à Philippe, ce concert fut d'une très belle qualité, le public a été enchanté. Philippe, nous t'adressons un grand merci et t'attendons pour encore d'autres repas dansants.



Photos Jean-Jacques ZUMKELLER

Le Val Fleury

C'est le retour de notre fièvre de la belle saison! Notre repas de printemps, les commandes de fleurs pour les habitants du village, la mise en place des annuelles en jardinières, la journée citoyenne pour planter bacs et massifs, la mise en place de milliers de plants et les semis de la serre pour les repiquages ...

Et vous allez bientôt voir tout au long de vos rues, souvent tôt le matin ou le soir, notre douzaine de bénévoles à l'œuvre pour



entretenir toutes les plantations, encouragés par nos 3 fleurs du jury régional et, de la part du jury des villes et villages fleuris, le 1^{er} prix pour les décorations de Noël 2016 et le 1^{er} prix pour le fleurissement de l'été 2016.

Merci bien sûr aux employés communaux et à la commune pour leur aide précieuse.

Bien sûr, nous continuons en 2017 à participer aux activités du village (fête du village de juin, brocante de fin août par exemple), nous vous inviterons à notre repas dansant d'automne (le 21 octobre) et à notre assemblée générale (24 novembre 2017), vous y serez tous les bienvenus pour partager nos bilans et nos projets.

Il nous faut aussi ajouter ici des explications sur l'arrêt de la remise des prix de fleurissement aux habitants du village, décernés par un jury de l'association au milieu de l'été et traditionnellement remis avec un petit cadeau la veille de l'assemblée générale :

Parole aux associations (suite)

nous avons poursuivi cette action pendant quelques années alors que le fleurissement (visible de la rue) s'est beaucoup ralenti, que nous devons consacrer temps et budget à ce jury, et que nous nous sommes lassés de récompenser des lauréats qui, souvent, ne venaient pas chercher leurs récompenses — que nous devons ensuite livrer à domicile... Nous essayons de réfléchir à d'autres façons de reconnaître les efforts de nombreux habitants

de notre commune : photos et expo, prix du plus beau potager, jardins de quartier, etc.

Si vous pouvez nous donner des idées (fleurissement, nouvelles idées d'activité, nouvelles formes d'intégration des habitants) ou un petit coup de main (quelques heures ou plus), contactez-nous pour rejoindre notre belle équipe :

A. Dalla Riva 06 22 85 45 37 ou

G. Staub 06 44 93 20 31 .



Enfin, merci aux employés communaux et aux élus, aux bénévoles bien sûr,

mais aussi à vous qui entretenez et fleurissez maisons et jardins, à ceux qui s'occupent aussi des abords communs trottoirs, tours des bacs par exemple).

À tous ceux qui nous aident à créer un village fleuri et accueillant,
MERCY !

Les R(H)APSOD'S

Toujours en pleine forme, notre association vient de le prouver en donnant un concert dans la salle de

l'EISCAE à Étueffont avec les élèves de l'école de guitare « les Bling Blang Guitare » eux aussi très performants. Le mercredi 21 juin de 20h00 à 22h00 nous répéterons à la salle de l'EISCAE en « portes ouvertes » à l'occasion de la fête de la musique. C'est avec plaisir que nous accueillerons le public lors de notre « générale » en vue de la prestation que nous ferons à Anjoutey le vendredi 23 juin avec la chorale d'Offemont .

Bien évidemment vous aurez envie de nous rejoindre et c'est dans la joie que nous vous accueillerons.



Carlos Hamelin 03 84 54 61 98 ou 06 10 29 11 27
carlos.hamelin90@gmail.com

Parole aux associations (suite)

ASSOCIATION ÉLAN

L'année 2016-2017 s'achève, une année bien remplie : 146 adhérents, 7 activités différentes réparties sur 10 créneaux horaires, un loto gourmand en février (co-organisé avec le Comité de Fêtes), des mini-stages de danse et encore sur le mois de juin : portes ouvertes Zumba lors de la fête de la musique du mercredi 21 juin (de 19h30 à 20h30 au Mille-Clubs), la traditionnelle ZUMBA Plein Air (vendredi 23 juin de 19h à 20h sur le parking de l'EISCAE, venez tester !!!), et notre AG le 24.

Nous pensons déjà à la rentrée de septembre : aussi si vous avez besoin de « changer d'air », « de respirer », si vous en avez « plein le dos » ? ... venez essayer ÉLAN ; peut-être, après direz-vous : « c'est une bouffée d'oxygène ».

C'est en effet par la respiration que se font les échanges avec l'extérieur. L'inspiration va puiser dans l'air ambiant l'oxygène nécessaire, véhiculé ensuite par le sang jusqu'aux cellules. L'expiration, quant à elle, se charge de rejeter



Tango

les déchets sous forme de gaz carbonique. Et tous les sportifs le savent, la respiration est essentielle pour permettre au cœur de s'adapter à l'effort physique. Une bonne condition physique influence chaque

activité de la vie quotidienne et favorise le prolongement d'une vie indépendante et active. Nous sommes convaincus à ÉLAN qu'il faut rendre l'activité physique accessible et

adaptée à chacun, quelle que soit sa fragilité : physique, cognitive ou sociale.

Sachant que la sédentarité tue au moins autant que le tabac notre association milite pour que chacun puisse pratiquer au moins une activité par semaine, deux c'est mieux !

Une activité physique pour lutter contre la perte osseuse, la fonte musculaire, les « raideurs », lutter contre l'isolement, pour s'insérer dans notre environnement, connaître d'autres personnes, partager des moments conviviaux, vaincre la morosité et s'amuser.

Une activité physique, oui mais dans le respect de chacun, c'est pourquoi nous nous orientons vers le « sport-santé ».

De quoi parle-t-on ?

Le « sport-santé » recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : physique, psychologique et sociale.

Recommandations :

Les dernières recommandations de l'OMS rappellent et précisent notamment pour trois classes d'âges (5-17 ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus), les niveaux recommandés d'activité physique pour la santé. www.who.int

Avec un taux de pratique sportive au moins hebdomadaire de 48 % chez les adolescents et les adultes, la France se situe dans la moyenne européenne.

Non-compétitives, ces activités n'ont pour but que le bien-être personnel et l'épanouissement en société, et non le culte de la performance et de la victoire à tout prix.

Les motivations :

Au niveau national, les motivations des pratiquants d'une activité physique sont les suivantes :

Parole aux associations (suite)

- Santé, bien-être : être bien dans sa peau (94 %), la santé (90 %), l'exercice l'entretien (84 %) ;
- Convivialité : détente (93 %), plaisir (91 %), plaisir d'être avec ses proches (85 %), rencontre avec les autres (65 %) ;
- Contact avec la nature (81 %) ;
- Motivations physiques : dépense physique (77 %), engagement physique (8 %), sensations (54 %), amélioration des performances (44 %), la gagne, la compétition, la performance (21 %), le risque (16 %).

Au niveau national, toujours d'après cette enquête de 2010, 68 % de la population pratiquent marche/balade/rando, 40 % la nage, 33 % le vélo, 19 % la gymnastique (dont fitness), 18 % la course hors stade, 13 % le ski, 13 % les sports de boule, 10 % le foot, 8 % la musculation, 7 % le tennis de table, 7 % la danse, 7 % la pêche, 6 % les sports mécaniques, 6 % le tennis.

Les femmes et les seniors sont de plus en plus sportifs. Une personne sur cinq pratique une activité hebdomadaire.

Le choix des femmes se porte par ordre décroissant sur la danse, la gymnastique, le fitness, l'équitation, la marche, la natation, celui des hommes sur la chasse, le rugby, le foot, la pêche, les échecs, la glisse sur l'eau, l'athlétisme, sports auto-moto, escrime, basketball, tir, sports aériens, sports de combat, musculation, golf, ping-pong, handball, autres sports collectifs, boules.

Il est à noter que plus des deux tiers des pratiquants ne sont pas adhérents d'une structure (association ou club).

Si l'on en croit Hippocrate, « La marche est le meilleur remède pour l'homme. » disait-il, il y a déjà deux mille ans... C'est la première activité



physique et sportive pratiquée dans notre pays.

LES ACTIVITÉS ÉLAN :

Gym Bien-Être, « Body-balance », Gym santé, Gym Fitness, Balades, Danse Country et Zumba.

La grande majorité de nos adhérents sont des femmes. Quelques hommes ont rejoint notre association depuis maintenant deux ans. Ils viennent en Gym Bien-Être, Gym Santé, Balade et Country.

La moyenne d'âge est de 47 ans, la plus jeune a 10 ans, le plus âgé 80 ans.

43 personnes pratiquent la Gym Bien-Être, 46 la Gym Santé, 14 la Danse Country, 14 la Gym Fitness, 28 la Balade, 51 la Zumba.

84 personnes font une activité, 43 en font deux, 12 en font trois et 5 en font quatre.

Deux animateurs bénévoles et deux animateurs rémunérés encadrent nos activités. L'an prochain une animatrice bénévole assurera des cours rémunérés car cette année elle s'est formée en sport-santé.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir dès le 11 septembre à la rentrée 2017-2018. Venez tester gratuitement une première séance pour vous aider à faire votre choix.

Renseignements :

@ : elan.etueffont@gmail.com

06 63 26 04 88

Parole aux associations (suite)

La Récréative

LA RECREACTIVE

-Etueffont-
association loi 1901

Créer l'évènement

CARNAVAL FAR-WEST

+ GRAND
+ ANIME
+ DE SPECTACLES



Le 11 mars, plus de **800** personnes ont participé au Carnaval d'Étueffont, un record !

Nous souhaitons fédérer autour de ce projet, la contribution de tous a permis de réussir une journée unique et exceptionnelle.

BRAVO ET MERCI !



Se détendre en famille



**RALLYE
DU LAPIN**

Le 15 avril
52 enfants
accueillis
pour un
moment
ludique et
magique



Aider aux financements
des projets des écoles

En février, **2000 €**
ont été reversés aux
écoles maternelles et
primaires pour
leurs différents
projets



Jouer et gagner



TOMBOLA
SPECIAL PÉRIAR

Des lots inédits et
surprenants pour la
famille, à découvrir
prochainement !

Tombola
au profit
des écoles
Tirage au
sort le 24
juin 2017

Fêter la fin de l'année scolaire

SAM

24

JUIN 2017



Préparer l'avenir

VEN

15

SEPT 2017



NOUVEAU !

Chiner avec plaisir



ET



SAMEDI 14 OCTOBRE DE 7H00 A 17H00

ETUEFFONT

VIDE GRENIERS PARKING EISCAE / PISCINE

VIDE ARMOIRE SALLE DE EISCAE

INFORMATIONS : larecreativeetueffont@gmail.com



La-récréative-Etueffont

LA RECREACTIVE

-Etueffont-
association loi 1901

Paroles aux associations (suite)

Le Comité des Fêtes : youpi on a deux ans !!!



Sans doute pas encore l'âge de la maturité mais en route vers l'âge de raison...

Né en juin 2015, porté sur les fonts baptismaux par la volonté de la mairie nous fîmes nos premiers pas dès le mois d'août en organisant la traditionnelle brocante qui menaçait de disparaître.

Premiers pas réussis grâce à l'aide de quelques bénévoles d'autres associations qui ont su nous tendre la main et nous guider.

Depuis cette date de nouvelles manifestations ont vu le jour :

- « Étueffont et tu fonces... » ;
- les feux de la Saint Jean en juin ;
- le loto gourmand en mars en partenariat avec ÉLAN.

Nous organiserons à nouveau ces manifestations et nous en aurons deux autres cette année (voir calendrier) :

Notre but est certes la poursuite et la création d'activités favorisant l'animation du village mais



au - delà, l'aide aux autres associations dans la réalisation de leurs

propres manifestations par le biais notamment de prêt de matériel (chapiteaux, tables et bancs, matériel de cuisine, etc.). N'hésitez pas à nous contacter !!!

Nous avons pour projet de créer un lieu d'animation au village autour du « chalet » (à

proximité du stade). Après le relookage lors de la dernière journée citoyenne, des sanitaires seront implantés permettant ainsi un accueil du public lors des futures manifestations : les nôtres,

les vôtres, les anciennes et les nouvelles.

Toutes les autres associations pourront ainsi bénéficier d'un point d'ancrage pour leurs propres activités.

Terminer sans remercier chaleureusement nos adhérents qui depuis deux ans œuvrent sans compter ni leur temps ni leurs talents serait une erreur.

Terminer sans encourager à venir nous rejoindre toutes celles et tous ceux qui souhaitent aider notre village à vivre et à s'amuser serait une faute.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre !

comitedesfetes.etueffont@gmail.com

Président : Jean GONNIN – tél : 06 07 19 04 56

Secrétariat : Dominique GRISEY – tél : 06 63 26 04 88

MANIFESTATIONS	LIEUX
« Étueffont et tu fonces » (jeux en famille, entre amis) et Feux de la Saint Jean : samedi 17 juin 2017	Base de Loisirs à partir de 16h
Fête de la Musique : mercredi 21 juin 2017	Autour du Chalet à partir de 16h Au Mille Clubs avec ÉLAN : Zumba démo de 19h30 à 20h30 À l'EISCAE avec les R(h)apsod's : chorale de 20h à 22h
Brocante : dimanche 27 août 2017	Parking du stade ouverture au public : de 8h à 18h
Loto d'automne : dimanche 8 octobre 2017	EISCAE de 14h à 18h

Parole aux associations (suite)

Le pressoir d'Étueffont saison 3



L'association « le pressoir d'Étueffont » a pour but la transformation des ressources fruitières et apicoles et la mise en valeur des vergers de la

commune.

L'assemblée générale qui s'est tenue au début du mois d'avril dégage un bilan positif.

- augmentation du nombre d'adhérents : 148 adhérents, soit une progression de 43% ;
- augmentation du tonnage de pommes traitées : 37 tonnes, soit plus du double de 2015 ;
- augmentation du nombre de BIB (Bag In Box) produits : 4 476, plus de deux fois plus qu'en 2015.

Section rucher :

Les abeilles constituent un réel marqueur de l'évolution de notre climat.

Pour la deuxième année consécutive, les abeilles ont été sérieusement impactées par le dérèglement climatique. Pratiquement tous les apiculteurs ont perdu un nombre parfois très important de leurs essaims. En ce qui concerne le rucher communal, deux ruches ont résisté. Mais, ce printemps, nos abeilles ont encore été confrontées à des périodes de pluie et surtout de basses températures qui, malgré un fleurissement intense de nos arbres fruitiers ne leur ont pas permis de butiner et d'accumuler suffisamment de provisions.

Tout dépendra de l'été et de cet automne.

Section vergers :

- Création d'un refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) ;
- Plantation de haies mellifères pour protéger le rucher ;
- Plantation d'arbustes produisant des petits

fruits (cassis, groseilles, framboises, etc.).

Section pressoir :

Des travaux d'aménagements ont été effectués au pressoir lors cet intersaison :

- en mars / avril : rénovation de la toiture – passage de la partie arrière du bâtiment en sol bétonné – à l'intérieur du local, fermeture de l'accès libre du « grenier »
- Lors de la journée citoyenne du 20 mai : fermeture de l'auvent à l'entrée de la salle de pressage qui permettra d'accueillir nos adhérents hors du bruit des machines – fermeture de l'appentis, à l'arrière du bâtiment, par une cloison à claire-voies permettant de stocker les pommes en attente de pressage.

En mai et jusqu'à la reprise de septembre : travaux de finitions et de préparation pour la remise en service.



Le bureau :

Président : LOTH Joël
 Présidente adjointe : CLAUDE Gersende
 Trésorier : MÉNABEUF Gilles
 Trésorier adjoint : PEROLLA Pascal
 Secrétaire : LUCZAK Jean-Luc
 Secrétaire adjointe : BÈGUE Martine

Les responsables de section :

responsable verger : ISBLED Annie
 responsable apiculture : GUYON Gérard
 responsable pressoir : GROSS Pascal

Parole aux associations (suite)

Que vous soyez d'Étueffont, des villages voisins, de la communauté de communes, du département ou d'un département voisin, venez rejoindre notre association.

Pour conclure nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé et mené à bien ce projet, les personnes qui nous ont rejoints depuis la création de l'association et nous

souhaitons vous revoir cette année.
Bonnes vacances !

Prenez contact en nous laissant un message, soit par téléphone au 06 51 45 52 27, soit par mail à l'adresse pressoir.etueffont@gmail.com

En nous écrivant à l'adresse suivante : Mairie, pour le pressoir d'Étueffont, 1 rue de Rougemont 90170 Étueffont.

En bref ...

ERRATUM Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin.

Les permanences des infirmières se déroulent du Lundi au Vendredi de 7h30 à **9h00**.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Embauches estivales :

Cet été, comme les années précédentes, six jeunes gens d'Étueffont viendront aider nos employés communaux pour des travaux extérieurs (tonte, désherbage, etc.). Nous leur souhaitons dès à présent un agréable passage dans nos services.



Les permanences des infirmières :

**Du lundi au vendredi :
7h30 - 9h00**

Sur RDV le samedi matin

Pour tout renseignement :
03.84.54.67.79.

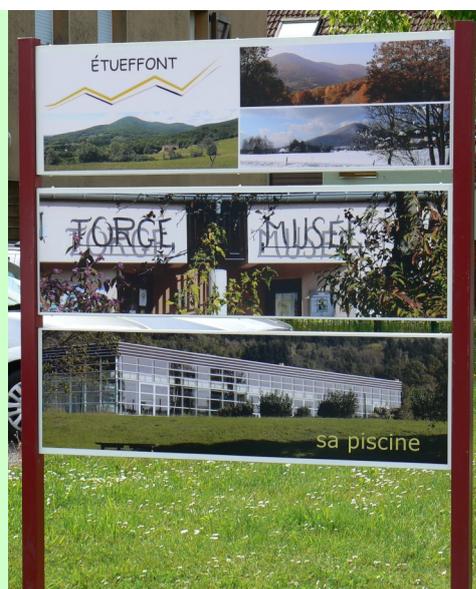
Panneaux aux entrées de villages :

Vous aurez remarqué, à l'entrée du village côté Petitmagny la présence d'un « bi-mat » avec trois bandes métalliques blanches. Le même panneau a été installé vers le lotissement des

Broichottes et un troisième va être posé sur la route de Rougemont très prochainement.

Il s'agit de panneaux destinés à informer la population des manifestations à venir, des bandes illustrées venant se plaquer sur les trois plaques blanches prévues à cet effet.

Chaque association pourra ainsi, pour une somme modique, annoncer un événement auquel elle veut donner une publicité plus marquée.



En bref ... (suite)



La Fourrière animale du Territoire de Belfort

La fourrière animale est un service public. Ses fonctions sont la prise en charge, la garde et l'entretien des chiens et des chats errants ou saisis. Elle procède aussi à la recherche des propriétaires des animaux trouvés (s'ils sont tatoués ou pucés) et à leur restitution quand ils sont réclamés.

La fourrière ne peut donc pas proposer de pension pour animaux ou d'adoption, rôle qui incombe notamment aux refuges comme la SPA située à côté.

Les photos des animaux mis en fourrière peuvent être vues sur le site Internet, www.fourriereanimale90.fr. On peut y lire également le lieu et la date de capture.

Vous ne pouvez pas vous rendre directement à la fourrière pour rechercher votre animal. En effet, le service administratif se trouve au 29 boulevard Anatole France à Belfort. Il faut au préalable téléphoner au 03 84 46 37 14 afin de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces suivantes :

- un justificatif d'identité ;
- la carte d'identification de votre animal ;
- un moyen de paiement (espèces ou chèques uniquement).

Nous vous rappelons l'importance de la stérilisation et de l'identification de vos compagnons chiens et chats. Effectivement, on nous signale une recrudescence de chats errants sur la commune.

Les tarifs de la fourrière animale vous sont communiqués dans le tableau suivant :

Frais de capture 45,27 €

Hébergement pour un chat

Frais d'entrée (systématique) 13,79 €

Frais de garde par jour * 8,49 €

Frais de séjour par jour (pension**) 4,24 €

Hébergement pour un chien

Frais d'entrée (systématique) 13,79 €

Frais de garde par jour* 13,79 €

Frais de séjour par jour (pension**) 6,89 €

Hébergement pour un chien dangereux ou mordeur

Frais d'entrée (systématique) 13,79 €

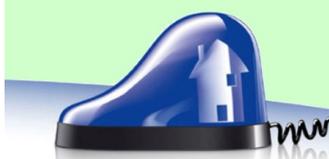
Frais de garde par jour* 27,59 €

Frais de séjour par jour (pension**) 13,79 €

* frais journaliers de garde suite à la capture d'animaux en divagation

** frais journaliers pour un animal dont le propriétaire est hospitalisé ou incarcéré

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, remplissez le formulaire disponible en mairie ou sur www.interieur.gouv.fr et rendez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Giromagny afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Nous vous rappelons qu'une cérémonie a lieu



chaque année à 11h30 devant le Monument aux Morts en présence des Maires des trois communes (Petitmagny, Lamadeleine Val des Anges et Étueffont) et des conseils municipaux adultes et enfants. Les élus attendent toujours plus de participants à ces cérémonies de commémoration.